COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 156 du 18 février 2022

Conférence sociale

Une reconnaissance tant attendue

La CFDT Santé-Sociaux se félicite des annonces du Premier ministre, Jean Castex, lors de la conférence des métiers de l'accompagnement du social et du médico-social.

L'octroi de 183 € net mensuels d'augmentation pour l'ensemble des personnels éducatifs, quel que soit l'établissement, dans la FPH comme dans le privé associatif, est une formidable avancée, dans la suite logique de la séquence ouverte le 13 juillet 2020 par le Ségur de la Santé et poursuivi par l'accord Laforcade.

Ainsi ce sont plus de 800 millions d'euros qui sont consentis par l'État et les départements.

Contact :
Evelyne Rescanières
Secrétaire générale
erescanieres@sante-sociaux.cfdt.fr

Il reste néanmoins à affiner la liste exacte des personnels concernés. Déjà, la CFDT Santé-Sociaux ne pourra pas se réjouir pleinement. Les personnels techniques et administratifs du secteur social et médico-social restent d'ores et déjà en dehors des mesures, alors qu'ils concourent eux aussi au parcours de vie des personnes accompagnées. La CFDT Santé-Sociaux continuera de revendiquer pour eux aussi la juste reconnaissance qu'ils et elles méritent.

La CFDT Santé-Sociaux souligne l'enveloppe supplémentaire de 500 millions d'euros pour la mise en place d'une convention collective unique et étendue dans le secteur associatif, et dont le versement est conditionné à une négociation devant déboucher sur un accord. Pour cela, il faudra que les partenaires sociaux, et notamment les employeurs, passent des paroles aux actes.

C'est une grande victoire pour la CFDT Santé-Sociaux qui réclame une convention collective unique et étendue pour le secteur associatif depuis 50 ans. Cette enveloppe va permettre, en plus des revalorisations salariales déjà acquises, l'amélioration des garanties collectives pour tous, y compris pour les 200 000 salarié·es aujourd'hui sans convention collective.

La mise en place d'un Comité des métiers du lien et de l'accompagnement avant la fin de la mandature va permettre de traiter en profondeur la question du travail social et de son attractivité. Ces travaux vont s'inscrire dans un temps plus long. La CFDT Santé-Sociaux y prendra toute sa place pour que qualité de l'accompagnement et qualité de vie au travail des professionnel·les aillent de pair.

L'ensemble de ces mesures est la juste reconnaissance des pouvoirs publics attendue par les professionnel·les. C'est aussi une étape importante qui ouvre des perspectives encourageantes vers une plus grande reconnaissance par l'ensemble de la société, à hauteur de la richesse qu'ils et elles lui apportent.